



Contrat Global pour l'Eau de la Sélune Mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau de la Sélune (SAGE)

Le SAGE de la Sélune approuvé en 2007 a fixé des objectifs à atteindre pour la reconquête de la qualité de l'eau sur le bassin de la Sélune. Afin d'atteindre ces objectifs deux programmes d'actions ont été établis :

Le premier contrat global pour l'eau 2008-2012 a été signé en 2008 et le deuxième contrat 2014-2018 a été signé en 2014.

Ce sont en tout 492 actions qui ont été menées durant les 10 ans de ces programmes, pour un montant total de 44,7 Millions d'euros. Ces travaux et études en faveur de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques ont été engagés par les maîtres d'ouvrage du territoire : Agglomérations, communauté de communes, syndicats d'eau, communes...

Vous retrouverez ci-dessous la synthèse par thématique des actions menées et à poursuivre sur le bassin de la Sélune. Ces investissements contribuent ainsi à la préservation des ressources en eaux de la Sélune et de la baie du Mont-Saint-Michel.

Réduire les apports polluants

Actions réalisées :

Mise en conformité des stations d'épuration, des réseaux d'eaux usées et des assainissements non collectifs
Réduction des pollutions des industries et animation agricole sur l'Airon

Coût en 10 ans : 22 Millions €

Actions à mener :

- Gestion des eaux pluviales
- Accompagnement au zéro-phyto
- Animation agricole sur la Sélune



Assurer l'alimentation en eau potable

Actions réalisées :

Mise en place des périmètres de protection de captages et de leurs prescriptions

Réhabilitation, restructuration et interconnexion des filières de potabilisation

Coût en 10 ans : 8,5 Millions €

Actions à mener :

- Reconquête de la qualité de l'eau sur le bassin d'alimentation de captage du Beuvron



Préserver les milieux aquatiques

Actions réalisées :

Programme pluriannuel de restauration des rivières

Rétablissement de la continuité écologique
Préservation et gestion des zones humides

Coût en 10 ans : 10,8 Millions €

Actions à mener :

- Restauration de zones humides
- Poursuite du rétablissement de la continuité écologique et de la restauration morphologique des rivières



Restaurer le bocage

Actions réalisées :

Préservation des haies et talus dans les documents d'urbanisme

Reconstitution des haies et talus pour lutter contre l'érosion des sols

Coût en 10 ans : 2,2 Millions €

Actions à mener :

- Accompagnement des exploitants agricoles
- Mise en place de commissions bocage
- Valoriser le bois bocage



Animation-communication

Actions réalisées :

Accompagnement des maîtres d'ouvrages

Mise en œuvre et suivi du programme d'actions

Sensibilisation et communication auprès du grand public

Coût en 10 ans : 1,2 Millions €

Actions à mener :

- Suivi de la qualité des masses d'eau du bassin de la Sélune
- Poursuite de l'accompagnement à l'échelle hydrographique

